

ATTESTATION D'AFFILIATION

Validité du 01/01/2025 au 31/12/2025

Je soussigné, Monsieur Jérémy LAVERGNE, agissant en qualité de président de l'Association Nationale des Premiers Secours - A.N.P.S., atteste que l'Association :

PS 78

Premiers Secours des Yvelines

est affiliée à l'A.N.P.S.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PARIS le, 12/08/2025

Le Président de l'A.N.P.S.

Mr Jérémy LAVERGNE

A.N.P.S. – Association Nationale des Premiers Secours
213 rue des Pyrénées - 75020 PARIS
n° SIRET : 431 701 028 00034 – APE : 8559 A
Tél : 0.811.384.834 – Fax : 09.70.06.46.14
contact@anps.fr – www.anps.fr

